



Visite de jardin • Atelier • Rencontre

27 sept > 8 oct 2023

Partageons nos pratiques ! Compostage-paillage-jardinage au naturel

Opération proposée dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA



La **Fête du sol vivant** arrive du **27 septembre au 8 octobre** !

Le **Réseau Compost Citoyen** propose au début de l'automne 12 jours pour **faire découvrir aux habitantes et habitants de la région des pratiques de gestion des biodéchets au jardin** (tonte de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, branchages, restes de cultures du potager...)

Répondant au besoin grandissant de **réduction des apports en déchèterie des déchets verts**, la **Fête du Sol Vivant** vise à promouvoir le compostage des biodéchets et également les **pratiques de gestion au jardin de ces ressources**.

En effet, le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) en PACA vise pour 2025 une réduction de **20% des déchets verts apportés dans les déchèteries** ainsi qu'une diminution de **50 % des biodéchets (déchets de repas et déchets verts) présents dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)**.



Qu'est ce que la Fête du sol vivant ?

La **fête du sol vivant** consiste à ouvrir les jardins des particuliers, des associations, ou des collectivités sous forme de portes ouvertes. Les organisateurs pourront expliquer comment ils intègrent la **gestion des déchets verts à leurs pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de leur santé**.

Pour sa **première** édition, la Fête du sol vivant aura lieu du **27 septembre au 8 octobre 2023**.

Ces ateliers d'échanges seront tenus par des particuliers ou professionnels, pour permettre de **partager** trucs et astuces sur le compostage en andins, en tas ou en bacs, le broyage au broyeur ou à la tondeuse, le paillage, les haies sèches, le mulching ou autres techniques de gestion sur place des déchets verts.

Cela sera l'occasion :



- **Pour les particuliers** de faire **visiter leurs jardins** ou de **découvrir de nouvelles pratiques** près de chez eux tout en passant un moment convivial,
- **Pour les associations** de **proposer des animations** autour du compostage et de la gestion des déchets verts dans des jardins publics ou privés,
- **Pour les collectivités** de **faire vivre la dynamique** du compostage et de réduire les arrivées de déchets verts en déchèterie sur leurs territoires en organisant des événements dans des jardins ou en déchèterie, ou en invitant les habitantes, habitants et associations à participer.

Pourquoi est-il primordial de gérer sur place les déchets verts ?

Comme le rappelle Morgane Verbe, animatrice du Réseau Compost Citoyen PACA, « *gérer ses déchets verts sur place permet de réduire les émissions de CO₂, de favoriser le retour au sol de la matière organique mais aussi de faire des économies pour les habitant·es et pour les collectivités !* ».

- En France, il est **strictement interdit** (sauf arrêté préfectoral) aux particuliers comme aux professionnels **de brûler à l'air libre** leurs déchets verts. Le Code pénal prévoit une amende de 450 € pour tout contrevenant.
- Contribue à **réduire les apports de déchets verts en déchèterie**. Sur certains territoires les déchets verts équivalent à **50%** des apports en déchèterie, et leur gestion représente un coût exorbitant pour les collectivités.
- Empêche l'appauvrissement des parcelles dont sont issus les déchets verts en permettant le **retour au sol de la matière organique** nécessaire à la vie du sol.
- Le paillage permet d'**économiser l'arrosage** en limitant l'évaporation.
- Le gisement annuel apporté en déchetterie est en moyenne de : **130 kg/habitant/an** (60% de pelouse). *Source ADEME 2008*
- Gérer ses déchets verts sur place permet de **réduire les transports de déchets verts** en déchèterie ce qui représente une économie pour les particuliers (temps, usure des véhicules, essence) et en CO₂ émis par le transport.
- L'objectif du **Plan régional de prévention et de gestion des déchets** (PRPGD) en PACA est de réduire de 20% les déchets verts apportés en déchèterie en 2025. Aujourd'hui, cela représente 74kg/an/hab en PACA, c'est autant que les biodéchets de la cuisine dans les ordures ménagères résiduelles (OMR).

Quels déchets verts peut-on valoriser dans nos jardins ?

Les déchets verts sont des résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts :

- l'**herbe** issue de la tonte et du fauchage,
- les **feuilles mortes**,
- les **résidus d'élagage**, de **taille** et de **débroussaillage**,
- les **végétaux** et **restes de cultures**,
- les **fruits non consommables** tombés des arbres.

Qu'est ce que le RCC PACA ?



À l'occasion de cet événement, le **Réseau Compost Citoyen PACA** accompagnera **les jardiniers, associations et collectivités** afin de les aider à accueillir au mieux les visiteurs et à promouvoir leurs propres pratiques.

L'objectif est donc de permettre au plus grand nombre de diffuser eux-mêmes leurs pratiques et innovations et de devenir pleinement acteurs de la préservation de leur environnement local dans une démarche d'éducation populaire.

Lieux, dates, horaires et inscription des événements sur :

<https://paca.reseaucompost.org/fete-du-sol-vivant>

Contact presse et coordination régionale

Thomas DENOS

Coordinateur régional

fetedusolvivant@paca.reseaucompost.org

06.28.62.33.28

Les coordinateurs départementaux

04 - Alpes Hautes Provence

&

05 - Hautes-Alpes

Aurore Vignarath - Gesper

avignarath@gesper.eu

06 - Alpes-Maritimes

Virginie Favier - Compost N' Co

virginie@compost-n-co.org



13- Bouches-du-Rhône

Charlotte Ciabrini - Plat de résistance

ciabrini.charlotte@gmail.com

83- Var

Cédric Larrodé - Chercheurs en herbe

chercheursenherbe.var@gmail.com

84- Vaucluse

Caroline Miollany - Le cercle des poubelles disparues

cercledespoubelles@upventoux.org